



MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

**Arrêté portant interdiction de stationner au droit du chantier et
réglementant la circulation sur la voie communale n°12 dite Chemin Ondarraga
N° A143-2026**

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992

Considérant qu'en raison des travaux de branchement électrique sur l'accotement, au niveau du 38 chemin Ondarraga (VC n°12), la société ECHEVERRIA demande d'interdire le stationnement au droit du chantier et de réglementer la circulation **durant la période comprise entre le lundi 21 septembre 2026 et le vendredi 02 octobre 2026 inclus**

ARRETE

Article 1^{er} : Des travaux de branchement électrique sur l'accotement, réalisés par la société ECHEVERRIA sont prévus au niveau du 38 chemin Ondarraga (VC n°12). Ces travaux s'effectueront **durant la période comprise entre le lundi 21 septembre 2026 et le vendredi 02 octobre 2026 inclus**

Article 2 : L'entreprise ECHEVERRIA, 30 avenue Lahanchipia 64500 ST JEAN DE LUZ, effectuant les travaux sera chargée de la signalisation, et mettra en place les panneaux appropriés et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la société ECHEVERRIA de ST JEAN DE LUZ,
- le responsable des services techniques de la commune de Briscous
- M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie d'Hasparren

BRISCOUS le 14 Septembre 2026

Le Maire,

Pascal JOUCOU



Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07

Courriel : mairie@briscous.fr

Site : <http://www.briscoous.fr> ou <http://www.beskoitze.fr>